

PROVINCE de QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

Aux Contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,  
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :-

Concernant le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de St-Isidore

**2<sup>e</sup> année d'application du rôle triennal 2022-2023-2024**

Le deuxième exercice financier pour lequel s'applique le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Isidore ainsi que l'annexe de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le rôle est déposé au bureau municipal, 671, St-Régis à Saint-Isidore et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures habituelles d'ouverture du bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre 10 de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:  
**Municipalité de Saint-Isidore**  
**671, Saint-Régis, Saint-Isidore, Qc, J0L 2A0**
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 51 de la M.R.C. Roussillon et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Saint-Isidore ce 15<sup>e</sup> jour de septembre 2022.

  
\_\_\_\_\_  
Sébastien Carignan-Cervera  
Directeur général et greffier-trésorier

---

## CERTIFICAT de PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-Isidore certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, le 15<sup>e</sup> jour de septembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15<sup>e</sup> jour de septembre 2022.

  
\_\_\_\_\_